

Club JULES FERRY

61 place Jules Ferry
92120 MONTROUGE
☎ 01 46 57 04 70



Le 19 mai 2025

Chers adhérentes et adhérents,

Les inscriptions se feront à partir du mardi 10 juin 2025 aux heures de permanence au 61 place Jules Ferry et seront traitées par ordre d'arrivée, elles seront datées du jour de leur dépôt au Club et numérotées. Je recommande à chacun de conserver le double sur lequel il a noté ses choix **et le groupe souhaité dans chaque activité.**

Le dossier d'inscription à nous remettre devra impérativement comporter :

- La fiche individuelle d'inscription dûment remplie pour chaque adhérent.
- Un chèque séparé pour l'adhésion (1) qui sera déposé en banque mi septembre.
- Le(s) chèque(s) correspondant aux activités (2) suivant l'échéancier choisi (en une seule ou en trois fois)
- Chèques séparés pour les sorties de fin d'année.

1) L'adhésion annuelle est de 30€ par personne pour les Montrougiens et de 40€ pour les non Montrougiens. Elle est obligatoire pour tous les adhérents du Club, elle inclut l'assurance responsabilité civile couvrant les activités faites au Club.

2) Certaines activités animées par des bénévoles sont proposées gratuitement à nos membres. Les autres activités sont payantes selon la tarification ci-jointe. Les chèques seront libellés à l'ordre du Club Jules Ferry. Pour un montant supérieur à 150€ il sera possible de payer en trois fois (octobre 2025, janvier 2026 et mars 2026).

Aucun remboursement de l'adhésion ne sera effectué. Concernant les activités, le remboursement se fera en fonction du nombre de cours effectués et uniquement en cas de force majeure dûment justifiée (hospitalisation, maladie longue durée). De même, aucun changement d'activité ou de groupe ne sera possible après l'inscription.

Les activités basées sur l'année comportent un total de 25 séances minimum. Ce nombre pourra être dépassé si les conditions le permettent sans aucun supplément.

L'inscription se fait en déposant le dossier complet au Club soit aux heures de permanence administrative, soit dans l'une des boîtes aux lettres ou par La Poste.

Si nous ne pouvons pas satisfaire votre demande, vous serez contactés par téléphone, ne pas oublier de nous le communiquer.

Vous disposez d'un droit de consultation et de correction des informations données qui sont intégrées à un fichier informatique du Club.

Les données recueillies seront traitées exclusivement par l'association pour sa gestion, ses courriers et ses statistiques.

Les activités débuteront le lundi 15 septembre 2025, seules les activités informatiques et les cours de bridge débuteront la semaine du 29 septembre 2025. Toutes les activités se termineront le vendredi 26 juin 2026. Aucune activité pendant les vacances scolaires à l'exception des activités ludiques (jeux de cartes, de société, billard, etc.).

Le Club sera ouvert du lundi au vendredi, de 9h15 à 17h15 à compter du 1er septembre 2025 et pourra fermer ponctuellement en période de vacances scolaires selon affichage.

Des permanences administratives auront lieu au Club, les mardis, jeudis, et vendredis après-midi de 14h00 à 17h00. Vous pouvez laisser un courrier dans la boîte aux lettres. Un répondeur est également à votre disposition (01 46 57 04 70) ainsi que notre adresse e-mail (clubjulesferry@orange.fr).

Pour être informé en permanence, consultez régulièrement les panneaux d'affichage du Club ainsi que notre site : www.club-jules-ferry-montrouge.fr

Comme chaque année, l'équipe du Club Jules Ferry sera présente au forum des associations le samedi 13 septembre 2025.

Les membres du bureau, du conseil d'administration et tous les responsables d'activités vous souhaitent une saison 2025/2026 pleine de joie, d'amitié et de partage !

La Présidente

